

DELIBERATION CR002-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 09 janvier 2023 ;

Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission de la recherche du 31 mai 2022

La Commission de la Recherche réunie le 16 janvier 2023 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la commission recherche du 31 mai 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers
Signé le 24 janvier
2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 03/02/2023

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
31 mai 2022

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 16 janvier 2023*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 31 mai 2022 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Magali	Excusée, donne procuration à Dimitri BREARD
ALLAIN Philippe	Présent
AUBOURG Sébastien	Présent
BARICHARD Vincent	Excusé, donne procuration à David CANEVET
BLANCHARD Philippe	Excusé, donne procuration à David CANEVET
BRÉARD Dimitri	Excusé, puis présent à partir de 14h43
CAMUS Sandra	Présente
CANEVET David	Présent
CHEN Jaspe	Excusée
CHUREAU Véronique	Présente
CLERE Nicolas	Présent
CONTE Sabrina	Présente
DAUCÉ Bruno	Présent
DELALEU Frédéric	Excusé
DENÉCHÈRE Yves	Présent
DUPARC Caroline	Absente
EL BICHR Meryem	Présente
GRATTON Emmanuel	Présent
JUSSIEN Christelle	Excusée, donne procuration à Etienne MANN
LAGARCE Frédéric	Excusé
LANDÈS Claudine	Excusée, puis présente à partir de 14h40
LE NAN Frédérique	Présente
LIBOUBAN Hélène	Présente
LONG Martine	Excusée
MALLEGOL Patricia	Présente
MANN Etienne	Présent
MATHIEU Elisabeth	Excusée
MOJTAHID Meryem	Présente
MOREL-BROCHET Annabelle	Présente
PERCHEPIED Laure	Présente
POINT Laetitia	Absente
ROUSSEAU Audrey	Excusée, donne procuration à Philippe SIMONEAU
ROY Pierre-Marie	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
VAUDEL Gwenaëlle	Excusée, donne procuration à Sandra CAMUS
VIGNON-BARRAULT Aline	Excusée

Membres à titre consultatif présents :

Personnes invitées par le Président :

Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

Philippe LERICHE, Directeur de la faculté des Sciences

Christophe DANIEL, Doyen de la faculté de Droit, d'Economie et de gestion

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour :

Table des matières

1. Informations générales	1
1.1 Elections à la CVet	1
2. Procès-verbaux de la CR	1
2.1 Procès-verbal de la CR du 28 février 2022	1
3. Perspectives et moyens	1
3.1 Allocations UA sur projet 2022 – Liste principale des allocations doctorales	1
3.2 Allocations UA sur projet 2022 – Liste principale des allocations post-doctorales	5
3.2 Allocations Région 2022	6
3.3 Allocations ALM 2022	6
3.4 AAP Colloques ALM 2022	7
4. Vie des laboratoires	7
4.1 Présentation du projet IBEC par Mme KURTBEGU	7
5. Questions diverses	10
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 31 mai 2022	11

M. ROBLÉDO ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h30. A l'ouverture de la séance du 31 mai 2022, 26 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 16 membres présents et 10 membres représentés). Il fait état des présents et des excusés.

1. Informations générales

1.1 Elections à la CVet

M. ROBLÉDO annonce qu'un siège à la CVet restait à pourvoir pour un ou une étudiante élue titulaire ou suppléante de la Commission de la recherche, et Mme EL BICHR a été élue en tant que titulaire et Mme GOT a été élue en tant que suppléante.

M. SIMONEAU tient à remercier les deux étudiantes pour leur engagement collectif car elles font déjà partie d'autres commissions au sein de l'établissement.

2. Procès-verbaux de la CR

2.1 Procès-verbal de la CR du 28 février 2022

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la recherche le procès-verbal de la Commission de la recherche du 28 février 2022.

Le procès-verbal de la Commission de la recherche du 28 février 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

3. Prospectives et moyens

3.1 Allocations UA sur projet 2022 – Liste principale des allocations doctorales

M. SIMONEAU informe que la Commission de la recherche devra valider les propositions d'allocations qui seront financées par l'Université d'Angers sur l'appel à projet 2022, mais également celles pour lesquelles des cofinancements seront demandés à la Région et à Angers Loire Métropole. Enfin, un point portera sur le soutien d'Angers Loire Métropole aux colloques. Il rappelle que des allocations post-doctorales peuvent être demandées dans le cadre de la réponse à l'appel à projet, dans la limite de l'équivalent d'une thèse et demi, de façon à donner la priorité aux demandes d'allocations doctorales. Les critères de l'appel à projet pris en compte sont les suivants :

- co-financement
- cohérence avec la stratégie scientifique du laboratoire et/ou du pôle de recherche concerné
- encadrement proposé
- potentiel de valorisation (dont publications), caractère innovant
- valorisation des travaux de recherche (engagement du doctorant à participer à des événements ou opérations CSTI)

- Les dossiers en demande de co-financement sur liste principale n'engagent pas l'Université d'Angers à financer à 100 % en cas de refus du co-financier.
- Les dossiers devront avoir été examinés en bureau de la Commission de la recherche

Les demandes de financement portées auprès des collectivités devront être classées par l'Université d'Angers, l'idée étant de classer en priorité les projets qui semblent les plus proches des intérêts des collectivités.

30 dossiers ont été déposés cette année, dont 23 concernaient des financements pour des thèses et 7 des financements pour des post-doctorats. Certaines demandes étaient également positionnées sur l'appel à projet Région thèse SHS et une autre sur l'appel à projet Région thèse Tandem. Certaines étaient aussi positionnées sur l'appel à projet d'Angers Loire Métropole. M. SIMONEAU rappelle que l'Université d'Angers engage dorénavant de 20 contrats doctoraux sur les concours des écoles doctorales au lieu de 19 précédemment. Il est possible de financer 27,5 contrats doctoraux, ce qui signifie qu'il reste 7,5 financements possibles de contrats doctoraux sur projet dont 1,5 maximum fléchés sur des contrats post-doctoraux.

M. SIMONEAU signale qu'il a été constaté une sous-consommation du budget de la recherche par rapport au budget prévisionnel qui avait été présenté en décembre 2021. Il avait notamment été provisionné une enveloppe d'aide au montage de projets ANR pour ceux qui avaient été admis en phase 2, de l'ordre de 80 k€. Or, cette somme n'a pas été utilisée parce que les délais entre les réponses de la première phase et la date limite de dépôt en deuxième phase étaient trop courts, de l'ordre d'un mois. Il faudra éventuellement repenser ce dispositif sachant que l'Université d'Angers ne maîtrise pas le calendrier de l'ANR. Par ailleurs, il avait été prévu une enveloppe pour le dispositif PULSAR d'accompagnement des nouveaux arrivants. Or, tous les nouveaux arrivants n'ont pas déposé un appel à projet interne couplé à PULSAR, ce qui aboutit à une économie de 15 k€. Le montant total de sous-consommation du budget est de 105 k€ et la proposition du bureau est d'affecter ce montant au financement de post-doctorat, ce qui permettrait de financer 24 mois de post-doctorat. La répartition finale serait donc de 7,5 allocations doctorales et 24 mois de post-doctorat, ce qui donne davantage de souplesse à l'établissement.

M. ALLAIN aimerait avoir la confirmation que le dispositif PULSAR entre dans le cadre de l'année d'arrivée.

M. SIMONEAU rappelle que l'appel à projet interne n'était pas couplé à PULSAR jusqu'en 2018 puisque ce dispositif n'existait pas. L'Université d'Angers acceptait alors les projets des nouveaux arrivants n-1, n-2 et n-3. Depuis que l'appel à projet interne est couplé à PULSAR, l'établissement est obligé de suivre le cahier des charges de la Région qui ne tolère que les nouveaux arrivants n-1. Ceci dit, puisque l'Université d'Angers prévoit l'arrivée de 20 nouveaux arrivants l'année prochaine au sein de l'établissement, il ne devrait pas y avoir de reliquat pour payer des post-doctorats, donc autant en profiter cette année. M. SIMONEAU présente ensuite la méthodologie suivie par le bureau de la Commission de la recherche :

1. Traiter pour information les allocations sans incidence financière pour l'Université d'Angers
2. Recenser les allocations avec co-financement hors Région et ALM

3. Classer les demandes Région retenues selon les dispositifs
4. Classer les demandes ALM retenues

Le bureau a ainsi pu établir une liste principale et une liste complémentaire.

M. SIMONEAU identifie deux allocations qui n'ont pas d'incidence pour l'Université :

- Pôle de recherche Santé, Unité de recherche MITOVASC, porteur M. LENAERS, co-financement DGA : la DGA fait partie des organismes qui sont admis pour cofinancement par la Région, ce qui signifie que la Région suivra si le financement auprès de la DGA est obtenu. M. LENAERS étant personnel CNRS, ce dossier ne sera pas transmis par l'Université d'Angers mais par le CNRS qui transmettra la demande à la Région et s'occupera du recrutement de la doctorante.
- Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche LPPL, porteur M. ALLAIN, co-financement ALM et CHU : cette demande est hors-classement de l'Université d'Angers

M. SIMONEAU présente ensuite le tableau des allocations doctorales qui ont un co-financement acquis hors collectivités et qui sont placées sur liste principale :

- Pôle de recherche Santé, Unité de recherche HIFIH, porteur M. BOURSIER, co-financement HIFIH : Liste principale
- Pôle de recherche Matériaux, Unité de recherche LPHIA, porteur M. BOUDEBS, co-financement ESAIP : Liste principale
- Pôle de recherche Matériaux, Unité de recherche MOLTECH ANJOU, porteur M. GOHIER, co-financement EUR : Liste principale
- Pôle de recherche Math-STIC, Unité de recherche LARIS, porteuse Mme HEURTIER, co-financement Le Mans Université : Liste principale
- Pôle de recherche Math-STIC, Unité de recherche LARIS, porteur M. CHARKI, co-financement LARIS : Liste principale
- Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche GRANEM, porteur M. SAGOT, co-financement Labex ICCA : Liste principale

Deux projets sont en attente de réponse pour un co-financement mais sont placés également sur liste principale :

- Pôle de recherche Santé, Unité de recherche INCIT ATOMyCA, porteuse Mme MARION, co-financement ANR : Liste principale (sous réserve d'obtention du co-financement)
- Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche LPPL, porteuse Mme POTARD, co-financement DILCRAH : Liste principale (sous réserve d'obtention du co-financement)

À ce stade, il y aurait 8 co-financements sur liste principale dont 6 acquis et 2 engagés, ce qui ferait l'équivalent de 4 allocations sur les 7,5 allocations disponibles.

Mme CAMUS aimerait savoir combien d'allocations handicap ont été demandées au ministère.

M. SIMONEAU répond que deux allocations ont été remontées par l'Université d'Angers mais il n'a pas d'information concernant leur financement effectif. Si le ministère finance ces deux allocations, il faudra que l'établissement s'engage à en financer deux l'année prochaine ou une pendant deux années de suite. L'une des deux allocations a également fait l'objet d'une demande sur un dispositif handicap via le CNRS qui a une enveloppe propre de financement handicap. Il n'est donc pas exclu que le projet classé 2 soit financé par le ministère.

Un membre s'interroge sur les critères précis concernant les allocations handicap.

M. SIMONEAU explique qu'il faut avoir un sujet et un ou une candidate qui ait le statut RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Il y a également un engagement moral de l'Université de former cette personne via le doctorat pour qu'elle puisse se positionner sur des postes d'enseignant-chercheur s'il s'agit de son projet professionnel.

M. ROBLÉDO ajoute que le dispositif fonctionne et est de plus en plus connu, ce qui fait que davantage de demandes remontent des universités alors que le volume affecté n'augmente pas forcément. L'établissement n'est donc pas assuré que le ministère affecte une allocation doctorale handicap l'année prochaine.

M. SIMONEAU présente ensuite les allocations doctorales qui disposent d'un co-financement via les collectivités et qui sont placées sur liste principale :

- Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche CJB, porteuse Martine LONG, co-financement Région Tandem : Liste principale
- Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche CJB, porteur Jean FOUGEROUSE, co-financement Région SHS : Liste principale
- Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche ESO, porteuse Chadia ARAB, co-financement Région SHS : Liste principale
- Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche GRANEM, porteuse Sandra CAMUS, co-financement Région SHS : Liste principale

M. SIMONEAU rappelle que le dispositif Région Tandem a pour but d'encourager les laboratoires à se positionner sur des thèses CIFRE. La première condition est que la thèse CIFRE doit avoir été contractée avec une entreprise dont le siège social est dans la Région. Ensuite, il est demandé que le sujet soit plutôt de ressourcement scientifique mais celui-ci doit aussi rentrer dans la même thématique globale que la thèse CIFRE proposée.

M. DAUCÉ aimerait savoir si cette demande de financement via ce dispositif fait partie de l'enveloppe globale des allocations doctorales ou si elle arrive en déduction de la somme globale.

M. SIMONEAU répond qu'il s'agit d'un dispositif particulier. Il présente enfin les allocations doctorales qui disposent d'un co-financement via Angers Loire Métropole et qui sont placées sur liste principale :

- Pôle de recherche Végétal et Environnement, Unité de recherche IRHS, porteuse Claudine LANDES, co-financement ALM : Liste principale (engagement d'ALM de cofinancer une thèse par an sur la thématique du végétal)
- Pôle de recherche Végétal et Environnement, Unité de recherche IRHS, porteur Jérémy LOTHIER, co-financement ALM : Liste principale
- Pôle de recherche Santé, Unité de recherche MINT, porteuse Elise LEPELTIER, co-financement ALM : Liste principale

La constitution de la liste principale est donc la suivante :

- 6 projets cofinancements acquis soit 3 allocations UA
- 4 projets Région (SHS + Tandem) soit 2 allocations UA

- 2 projets cofinancement demandé (engagement UA) soit 1 allocation UA
- 3 projets ALM doc soit 1,5 alloc UA

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche la liste principale des allocations doctorales UA sur projet 2022.

La liste principale des allocations doctorales UA sur projet 2022 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

3.2 Allocations UA sur projet 2022 – Liste principale des allocations post-doctorales

M. SIMONEAU informe que le bureau souhaite financer les demandes d'allocations post-doctorales avec l'argent disponible sur le budget de la DRIED pour un équivalent de 24 mois. Le bureau a été dans l'obligation de réaliser une sélection puisque les demandes étaient à hauteur de 60 mois. 6 demandes ont été remontées et le choix s'est notamment porté sur les projets qui disposaient d'un co-financement.

Il est proposé de financer les allocations post-doctorales suivantes :

- Pôle de recherche Matériaux, Unité de recherche MOLTECH ANJOU, porteuse Mme POP, co-financement Projet Territoire national Région : Liste principale (6 mois)
- Pôle de recherche Végétal et Environnement, Unité de recherche SONAS, porteur M. HELESBEUX : Liste principale (6 mois)
- Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche TEMOS, porteur M. DENECHERE, co-financement ONPE (non acquis) : Liste principale (12 mois)

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche la liste principale des allocations post-doctorales UA sur projet 2022.

La liste principale des allocations post-doctorales UA sur projet 2022 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

M. SIMONEAU présente également le classement des demandes de financement inscrites sur liste complémentaire, avec une priorité pour les demandes d'allocations doctorales :

1. Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche TEMOS, porteur M. BLAUDEAU, Doc Région SHS
2. Pôle de recherche Végétal et Environnement, Unité de recherche SIFCIR, porteuse Mme RAYMOND, Doc ALM
3. Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche CLIPSY, porteuse Mme COMBIER, Doc ARS
4. Pôle de recherche Santé, Unité de recherche INCIT ATOMyCA, porteuse Mme MARION, Post-Doc 12 mois ALM
5. Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche GRANEM, porteuse Mme PANTIN-SOHIER, Post-Doc 12 mois ALM
6. Pôle de recherche Végétal et Environnement, Unité de recherche IRHS, porteur M. GUILLEMETTE, Post-Doc 6 mois UA / 6 mois ALM

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche la liste complémentaire des allocations doctorales et post-doctorales UA sur projet 2022.

La liste complémentaire des allocations doctorales et post-doctorales UA sur projet 2022 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

3.2 Allocations Région 2022

M. SIMONEAU rappelle que les demandes transmises aux collectivités doivent être classées. Il débute par la proposition de classement remontée à la Région.

- Dispositif Région Tandem :

1. Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche CJB, porteuse Mme LONG

- Dispositif Région SHS :

1. Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche ESO, porteuse Mme ARAB

2. Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche GRANEM, porteuse Mme CAMUS

3. Pôle de recherche LL-SHS, Unité de recherche CJB, porteur M. FOUGEROUSE

M. SIMONEAU précise que la Région a toujours accordé au moins 3 demandes de co-financement mais rien n'est garanti à ce propos pour l'année prochaine.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche les demandes d'allocations Région 2022.

Les demandes d'allocations Région 2022 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

3.3 Allocations ALM 2022

M. SIMONEAU présente la proposition de classement remontée à Angers Loire Métropole :

1. Pôle de recherche Végétal et Environnement, Unité de recherche IRHS, porteuse Mme LANDES

2. Pôle de recherche Santé, Unité de recherche MINT, porteuse Mme LEPELTIER

3. Pôle de recherche Végétal et Environnement, Unité de recherche IRHS, porteur M. LOTHIER

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche les demandes d'allocations ALM 2022.

Les demandes d'allocations ALM 2022 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

3.4 AAP Colloques ALM 2022

M. SIMONEAU rappelle que la liste des demandes de financement UA pour les colloques 2022 a été présentée et validée en Commission de la recherche du 6 décembre 2021. Il est aujourd'hui proposé de voter les demandes de cofinancements à Angers Loire Métropole. La somme globale demandée à Angers Loire Métropole est de 13 070 €.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche les demandes de cofinancement de l'AAP Colloques ALM 2022.

Les demandes de co-financement de l'AAP Colloques ALM 2022 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4. Vie des laboratoires

4.1 Présentation du projet IBEC par Mme KURTBEGU

Mme KURTBEGU indique qu'elle a eu la possibilité, en 2019, de postuler sur un appel à projet de la Commission de la recherche. Le projet a débuté en avril 2019 et s'est terminé en décembre 2022. Il s'intitule "Le comportement des investisseurs in Equity Crowdfunding" et a pu également profiter d'un financement du laboratoire GRANEM. Plusieurs chercheurs de l'Université d'Angers s'y sont impliqués et des collaborations externes ont été sollicitées avec l'Italie, la Finlande et les États-Unis. L'objectif de ce projet était d'étudier les attitudes de différentes catégories d'investisseurs dans le cadre des nouveaux dispositifs de financement de start-ups que sont les plateformes d'ECF, en faisant appel aux récentes avancées en matière de finance comportementale. Ce type de décision d'investissement se caractérise par une forte incertitude dans les phases dites d'early stage, les start-ups étant de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, mais à risque élevé. Bien que particulièrement complexe, le financement externe tôt dans leur cycle de vie est indispensable à leur développement. Or celui-ci dépend en partie du type d'investisseurs mobilisés ou de la combinaison des catégories d'investisseurs. Cette recherche avait pour finalité la compréhension des ressorts de la prise de décision en matière de participation aux plateformes d'ECF, en France comme à l'étranger.

Plusieurs hypothèses ont été posées :

- Mieux cerner l'attitude des investisseurs (risque, ambiguïté et perte)
- Comprendre les nouveaux mécanismes de co-investissement
- Identifier comment accroître le financement des jeunes entreprises sur les plateformes d'ECF.

Une enquête a été composée et administrée entre mars 2020 et avril 2021. Il fallait comprendre le profil sociodémographique de ces personnes, la situation financière et patrimoniale de ces individus et les raisons pour lesquelles ils investissent dans ces projets. 253 observations ont été traitées et il a été identifié 60 individus en contact avec les plateformes parmi lesquels 37 sont des investisseurs. Le questionnaire a été administré à des individus qui sont en contact avec les plateformes et qui investissent mais aussi à une

population lambda pour voir si ces individus sont différents d'un Français lambda en termes de comportement. Des jeux de loterie ont également été utilisés pour mesurer le comportement des investisseurs. L'objectif consistait à voir si les individus en lien avec les plateformes avaient un comportement différent et si les individus qui franchissent le cap pour investir avaient un comportement différent.

En termes de résultat, il a été constaté que les individus en contact avec les plateformes ont des profils distincts de la population enquêtée, et n'ont pas trop d'aversion au risque. Par ailleurs, les personnes en contact avec les plateformes ou qui investissent dans les ECF ont un portefeuille très diversifié. Le revenu des investisseurs augmente la probabilité d'investir dans les plateformes, ce qui compense l'effet négatif d'aversion aux pertes. En revanche, il n'a pas été constaté d'aversion à l'ambiguïté. Les individus présents sur ces plateformes sont plutôt des jeunes qui adhèrent plus facilement aux nouvelles technologies. Au sein des plateformes, il a été identifié des investisseurs très avertis.

Des difficultés sont apparues au fur et à mesure de la recherche, notamment en termes de collecte des données. Malgré leur grand intérêt pour l'étude, peu de plateformes ont diffusé le questionnaire auprès de leur mailing list. Les conditions sanitaires de l'époque ont également représenté un frein à cette étude.

L'ambition des chercheurs est maintenant de réaliser une extension de cette étude au niveau européen. Le questionnaire a notamment été traduit en italien et ces données seront traitées dans les prochains mois. Par ailleurs, il s'agirait de voir si les attitudes face aux risques sont identiques pour des projets d'autres types sur les plateformes, comme les projets d'énergie renouvelable.

En termes de valorisation, une note a été publiée pour expliquer qui sont les investisseurs en Equity Crowdfunding. Par ailleurs, l'équipe finalise actuellement un article sur le sujet, qui a été soumis à une conférence et qui le sera dans une revue HCERES A ou CNRS 2. Il est aussi prévu de partager cette étude dans les Archives Ouvertes HAL de l'Université d'Angers. Différents membres ont participé à des conférences mais Mme KURTBEGU tient à souligner l'impact négatif de la crise sanitaire sur cet aspect car les conférences et autres colloques n'ont pas été très nombreux durant la période.

Le projet a financé un stage de trois mois pour une étudiante de Master "Economie appliquée, parcours Ingénierie des données et évaluations économétriques". Il a également partiellement financé un projet de séjour de recherche d'une docteure avec laquelle l'équipe a travaillé sur les projets futurs et sur l'extension du réseau. Différents contacts avec des plateformes ont été pris pour établir une collaboration avec un site de financement. Un colloque international en présentiel a été organisé en octobre 2022 dans lequel plusieurs thématiques ont été traitées dont la régulation des Equity Crowdfunding. Le financement alloué au projet était de 13 500 € mais la totalité n'a pas été utilisée en raison de la crise sanitaire.

M. ALLAIN aimerait en savoir un peu plus sur les jeux de loterie utilisés pour mesurer le comportement des investisseurs.

Mme KURTBEGU explique qu'une dizaine de jeux ont été utilisés. Elle cite l'exemple, pour l'ambiguïté, de deux urnes avec des sphères de différentes couleurs et il était demandé aux investisseurs s'ils souhaitaient piocher à l'intérieur de l'urne où ils connaissent sa composition ou à l'intérieur de celle où il ignore tout de sa composition. Concernant l'aversion, il s'agissait de loteries standards où on demande aux investisseurs de jouer à un jeu où ils ont tant de probabilité de gagner. Ces loteries standards sont utilisées en économie expérimentale. En fonction des choix réalisés par les investisseurs, l'aversion au risque, l'aversion à la perte et l'aversion à l'ambiguïté ont pu être calculées.

M. ALLAIN signale que ce sont des éléments qui sont travaillés en psychologie dans le cadre du mécanisme des régulations cognitives et comportementales. Il ouvre ainsi la voie à une collaboration pluridisciplinaire avec le laboratoire de psychologie car des collègues pourraient être intéressés par ces travaux.

M. DAUCÉ aimerait savoir si des choses ont été faites sur des investisseurs en cryptomonnaie car certains étudiants semblent intéressés par ce sujet.

Mme KURTBEGU répond que non.

M. DAUCÉ évoque également le lien vers la dépendance vis-à-vis du risque qu'il est possible de retrouver à travers les campagnes qui sont réalisées à destination des jeunes qui sont dépendants aux jeux d'argent. Il aimerait savoir si des phénomènes de dépendance ont été constatés chez les investisseurs financiers.

Mme KURTBEGU ne pourrait pas répondre à cette question mais l'échantillon étudiée a permis de faire ressortir que les investisseurs ne prenaient pas énormément de risque. Ils sont présents sur les plateformes pour diversifier leur portefeuille plutôt que pour prendre des énormes risques.

M. ROBLÉDO demande si la finance comportementale fait l'objet de modélisations mathématiques. Il ne connaît pas bien le concept d'ambiguïté et il se demandait comment l'ambiguïté pouvait être modélisée.

Mme KURTBEGU explique que les individus associent une probabilité de risque à chaque événement. En revanche, il n'est parfois pas possible d'associer une probabilité objective à un événement, et dans ce cas on parle d'ambiguïté. Des modèles se basent ainsi sur une probabilité subjective.

M. SIMONEAU aimerait savoir si les chercheurs ont le souhait d'étendre à la comparaison à d'autres pays.

Mme KURTBEGU indique que l'équipe dispose déjà de certaines données pour l'Italie et la prochaine étape consiste à récupérer des données en Allemagne pour comparer les comportements entre individus de différents pays. La problématique est qu'il est très difficile de convaincre les plateformes à diffuser le questionnaire. Ensuite, une fois que le questionnaire est diffusé, le taux de réponses n'est pas forcément très élevé sans incitation particulière. Mme KURTBEGU tient enfin à remercier, au nom de l'équipe, l'ensemble de la CR pour le soutien financier apporté au projet.

5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h05.

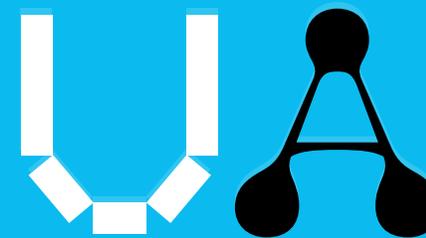
Le Président
de l'Université d'Angers
Christian ROBLÉDO

4. ANNEXE : diaporama de la séance du 31 mai 2022

Commission recherche du 31 mai 2022



université
angers



Ordre du jour

1. Informations

- Résultat des élections à la CVet - information

2. Procès-verbaux de la CR

- Procès-verbal de la CR du 28 février 2022 – vote

3. Prospective et moyens

- Allocations UA sur projet 2022 – vote
- Allocations Région 2022 – Vote
- Allocations ALM 2022 -vote
- AAP Colloques ALM 2022 – vote

4. Vie des laboratoires

- Présentation du projet IBEC par Enareta KURTBEGU - information

Informations générales

- Résultat des élections à la CVet – information

Résultats Elections Commissions Permanentes Commission Vie d'Établissement

Le renouvellement partiel du collège des étudiants au sein de la Commission Vie d'Établissement a été organisé les **02 et 03 mai 2022 par voie électronique**.

*Il restait **1 siège à pourvoir** par un.e étudiant.e élu.e, titulaire ou suppléant.e, de la CR.*

Ont été élues par les membres de la Commission de la recherche :

Commission Vie d'Établissement

M'Barka EL BICHR (Titulaire)
Anaïs GOT (Suppléante)

POUR INFORMATION

Procès verbal

- Procès-verbal de la CR du 28 février 2022 – vote

Prospectives et moyens

- Allocations UA sur projet 2022 – 2 votes
- Allocations Région 2022 – vote
- Allocations ALM 2022 - vote
- AAP Colloques ALM 2022 – vote

INDICATEURS COLLEGE DOCTORAL – SITE ANGERS
2 MAI 2022

AAP Allocations doctorales et post-doctorales

AAP UA Allocations doctorales et post doctorales | Critères de l'AAP

Les critères de l'AAP Ua

- co-financement
- cohérence avec la stratégie scientifique du laboratoire et/ou du pôle de recherche concerné
- encadrement proposé
- potentiel de valorisation (dont publications), caractère innovant
- valorisation des travaux de recherche (engagement du doctorant à participer à des événements ou opérations CSTI)
- Les dossiers en demande de co-financement sur LP n'engagent pas l'UA à financer à 100 % en cas de refus du co-financier.
- Les dossiers devront être réexaminés en bureau de la CR

AAP Collectivités

- Classements sur chaque volet : tandem, SHS, Organismes
- sujet « vendeur » pour les collectivités, ...

Quelques chiffres

- 30** Dossiers déposés :
- . AAP Doc Ua : 22 (dont 1 thèse pleine)
 - . AAP Région thèses SHS : 4
 - . AAP Région thèse tandem : 1
 - . AAP ALM : 12 (dont 1 CHU/ALM)
 - . AAP Post-doc Ua : 3 (24 mois)
 - . AAP Post-doc ALM : 4 (42 mois)

Cofinancements acquis : 6 dossiers

Contrats doctoraux UA

CQ 2022 – 2027 : année 2022

Allocations UA affectées aux ED : 20

	VAAME	MATH-STIC	SPI	BS	3 M	STT	EDGE	ALL	ELICC	DSP
UA – ED	3	3		4	4	2	1	1		2
UA Alloc handicap	0									
UA sur projet	7,5 *									

* Dont 1,5 max fléchées sur des contrats post-doctoraux

AAP 2022

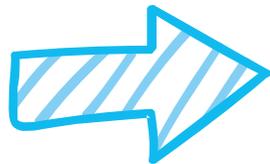
Budget DRIED

Sous consommation :

Enveloppe montage de projet ANR phase 2 (80 k€)

Enveloppe PULSAR (reliquat 15 k€)

→ Proposition : transformer ces reliquats en allocations post-doc (eq. 24 mois max)



A répartir :

- 7,5 allocations doctorales
- 24 mois post doctorat

Méthodologie de classement BCR

1. Traiter pour information les allocations sans incidence financière pour l'Ua
 2. Recenser les allocations avec co-financement hors Région et ALM
 3. Classer les demandes Région retenues selon les dispositifs
 4. Classer les demandes ALM retenues
- ➔ Etablir une liste principale et liste complémentaire

Allocations doctorales

Demandes sans incidence UA

Pôle de recherche	Unité Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Type de demande	Demande	Cofinancement	Candidat.e
Santé	MITOVASC		BS	Guy LENAERS	Allocation doctorale	Région/DGA		Léa TUIFUA

Pôle de recherche	Unité Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Type de demande	Demande	Cofinancement	Candidat.e
LL-SHS	LPPL 1/2	1/5	ELICC	Philippe ALLAIN	Allocation doctorale	CHU/ALM	Acquis 60K€	

Allocations doctorales co-financements hors collectivités

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande	Co-financement	LP/LC
Santé	HIFIH	1/6	BS	Jérôme BOURSIER	UA/HIFIH	Acquis	LP
Santé	INCIT ATOMyCA	2/6	BS	Estelle MARION	UA/ANR	En demande*	LP
Santé	IRF	5/6	BS	Anne LANDREAU	UA 100%	-	-
Matériaux	Lphia	1/3	3M	Georges BOUDEBS	UA/ESAIP	Acquis	LP
Matériaux	Moltech Anjou	2/3	3M	Frédéric GOHIER	UA/EUR	Acquis	LP
Math-STIC	LARIS 1/2	1/2	Math-STIC	Anne HEURTIER	UA/LMU	Acquis	LP
Math-STIC	LARIS 2/2	2/2	SPI	Abdérafi CHARKI	UA/LARIS	Acquis	LP
LL-SHS	Granem 2/3	2/5	EDGE	Dominique SAGOT	UA/ICCA	Acquis	LP
LL-SHS	LPPL	3/5	ELICC	Catherine POTARD	UA/DILCRAH	En Demande*	LP
LL-SHS	CLIPSY	4/5	ELICC	Claudine COMBIER	UA/ARS	Non acquis	-
LL-SHS	Granem 3/3	5/5	EDGE	Serge BLONDEL	UA/LMU	Non acquis	-

* Engagement UA de (co) financer si projet (ANR/ DILCRAH) retenu

6 Cofinancements Acquis + 2 engagés ⇔ 4 allocations / 7,5

Allocations doctorales co-financements UA/Région demandés

Dispositif Tandem

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande	Cofinancement	LP/LC
LL-SHS	CJB 2/2	1/1	DSP	Martine LONG	UA/Région Tandem	Demandé	LP

Dispositif SHS : 3 projets déposés à la Région maximum

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande	Cofinancement	LP/LC
LL-SHS	CJB 1/2	1/4	DSP	Jean FOUGEROUSE	UA/Région SHS	Demandé	LP
LL-SHS	ESO	2/4	STT	Chadia ARAB	UA/Région SHS	Demandé	LP
LL-SHS	Granem 1/3	3/4	EDGE	Sandra CAMUS	UA/Région SHS	Demandé	LP
LL-SHS	TEMOS	4/4	STT	Philippe BLAUDEAU	UA/Région SHS	Demandé	-

6 Acquis + 2 engagés + 1 tandem + 3 SHS ⇔ 6 allocations / 7,5

Allocations doctorales co-financements UA/ALM demandés

En 2021 : 2 projets co-financements thèse + 1 projet 12 mois post-doc

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande	Cofinancement	LP / LC
Vég & Env	IRHS 1/3	1/5	VAAME	Claudine LANDES	UA/ALM	Demandé *	LP
Vég & Env	SIFCIR	2/5	VAAME	Valérie RAYMOND	UA/ALM	Demandé	-
Vég & Env	IRHS 2/3	3/5	VAAME	Jérémy LOTHIER	UA/ALM	Demandé	LP
Santé	MINT 1/2	3/6	BS	Elise LEPELTIER	UA/ALM	Demandé	LP
Santé	MINT 2/2	4/6	BS	Brice CALVIGNAC	UA/ALM	Demandé	-
Santé	CRCI2NA éq 4	6/6	BS	Isabelle TOURNIER	UA/ALM	Demandé	-

* Engagement d'ALM de (co) financer une thèse par an sur la thématique végétal

6 Acquis + 2 engagés + 1 tandem + 3 SHS + 3 ALM ⇔ 7,5 allocations / 7,5

Allocations Post-doctorales

Constitution de la Liste Principale :

- 6 projets cofinancements acquis \Leftrightarrow eq 3 allocations UA
- 4 projets Région (SHS + Tandem) \Leftrightarrow eq 2 allocations UA
- 2 projets cofinancement demandé (engagement UA) \Leftrightarrow eq 1 allocation UA
- 3 projets ALM doc \Leftrightarrow eq 1,5 alloc UA

→ disponible : 24 mois Post Doc (DRIED)

Demandes: 60 mois au total (équivalent : 5 X ½ thèses)

Possibilités : 24 mois sur DRIED

Proposition BCR : établir une liste principale Post Doc et compléter la liste complémentaire
Alloc DOC

Allocations Post-doctorales UA

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	Encadrant	Candidat	Demande	Co-financement	LP / LC
Vég & Env	IRHS	4/5	Thomas GUILLEMETTE		P Doc 6 mois UA/6 mois ALM		-
Matériaux	Moltech Anjou	3/3	Flavia POP		6 mois UA/ 6 mois projet ROCHI (acquis)	Projet Trajectoire nationale Région	LP (6 mois)
Vég et Env	SONAS	5/5	Jean-Jacques HELESBEUX	Khaled ALSABIL	12 mois ALM (+ Master)		LP (6 mois)
LL-SHS	TEMOS	1/2	Yves DENECHERE		12 mois UA / 6 mois ONP	Non Acquis	LP (12 mois)
LL-SHS	Granem	2/2	Gaëlle PANTIN - SOHIER		12 mois ALM		-
Santé	INCIT ATOMyCA	1/1	Estelle MARION	Quentin BERNARD	12 mois ALM		-

Liste principale UA Allocations Doctorales

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande Alloc. Doctorale	LP/LC
Vég & Env	IRHS 1/3	1/5	VAAME	Claudine LANDES	UA/ALM	LP
Vég & Env	IRHS 2/3	3/5	VAAME	Jérémy LOTHIER	UA/ALM	LP
Santé	MINT 1/2	3/6	BS	Elise LEPELTIER	UA/ALM	LP
Santé	HIFIH	1/6	BS	Jérôme BOURSIER	UA/HIFIH	LP
Santé	INCIT ATOMyCA	2/6	BS	Estelle MARION	UA/ANR	LP
Matériaux	Lphia	1/3	3M	Georges BOUDEBS	UA/ESAIP	LP
Matériaux	Moltech Anjou	2/3	3M	Frédéric GOHIER	UA/EUR	LP
Math-STIC	LARIS 1/2	1/2	Math-STIC	Anne HEURTIER	UA/LMU	LP
Math-STIC	LARIS 2/2	2/2	SPI	Abdérafi CHARKI	UA/LARIS	LP
LL-SHS	CJB 2/2	1/1	DSP	Martine LONG	UA/Région Tandem	LP
LL-SHS	ESO	2/4	STT	Chadia ARAB	UA/Région SHS	LP
LL-SHS	Granem 1/3	3/4	EDGE	Sandra CAMUS	UA/Région SHS	LP
LL-SHS	CJB 1/2	1/4	DSP	Jean FOUGEROUSE	UA/Région SHS	LP
LL-SHS	Granem 2/3	2/5	EDGE	Dominique SAGOT	UA/ICCA	LP
LL-SHS	LPPL	3/5	ELICC	Catherine POTARD	UA/DILCRAH	LP

POUR VOTE

Liste principale UA Allocations Post-doctorales

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	Encadrant	Candidat	Demande Alloc. Post-doctorale	LP / LC
Matériaux	Moltech Anjou	3/3	Flavia POP		6 mois UA / 6 mois projet ROCHI	LP (6 mois)
Vég et Env	SONAS	5/5	Jean-Jacques HELESBEUX	Khaled ALSABIL	12 mois UA (+ Master)	LP (6 mois)
LL-SHS	TEMOS	1/2	Yves DENECHERE		12 mois UA / 6 mois ONP	LP (12 mois)

Liste complémentaire UA

Allocations doctorales et post-doctorales

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande	LP/LC
LL-SHS	TEMOS	4/4	STT	Philippe BLAUDEAU	UA/Région SHS	LC1
Vég & Env	SIFCIR	2/5	VAAME	Valérie RAYMOND	UA/ALM	LC2
LL-SHS	CLIPSY	4/5	ELICC	Claudine COMBIER	UA/ARS	LC3
Santé	INCIT ATOMyCA	1/1	-	Estelle MARION	P Doc 12 mois ALM	LC4
LL-SHS	Granem	2/2	-	Gaëlle PANTIN -SOHIER	P Doc 12 mois ALM	LC5
Vég & Env	IRHS	4/5	-	Thomas GUILLEMETTE	P Doc 6 mois UA /6 mois ALM	LC6

POUR VOTE

Demandes allocations doctorales co-financées Région

Dispositif Tandem

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande	Cofinancement	Classement
LL-SHS	CJB 2/2	1/1	DSP	Martine LONG	UA/Région Tandem	Demandé	1

Dispositif SHS

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande	Cofinancement	Classement
LL-SHS	ESO	2/4	STT	Chadia ARAB	UA/Région SHS	Demandé	1
LL-SHS	Granem 1/3	3/4	EDGE	Sandra CAMUS	UA/Région SHS	Demandé	2
LL-SHS	CJB 1/2	1/4	DSP	Jean FOUGEROUSE	UA/Région SHS	Demandé	3

POUR VOTE

Demandes Allocations doctorales ALM

Demandes Université d'Angers pour co-financement ALM

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Demande	Cofinancement	Classement
Vég & Env	IRHS 1/3	1/5	VAAME	Claudine LANDES	UA/ALM	Demandé *	1
Vég & Env	IRHS 2/3	3/5	VAAME	Jérémy LOTHIER	UA/ALM	Demandé	3
Santé	MINT 1/2	3/6	BS	Elise LEPELTIER	UA/ALM	Demandé	2

** Engagement d'ALM de (co) financer une thèse par an sur la thématique végétal*

POUR VOTE

Demande hors co-financement université d'Angers – Pour transmission à ALM

Pôle de recherche	Unité Classement	Classement SFR	ED	Encadrant	Type de demande	Demande	Cofinancement
LL-SHS	LPPL 1/2	1/5	ELICC	Philippe ALLAIN	Allocation doctorale	CHU/ALM	Acquis 60K€

INDICATEURS COLLEGE DOCTORAL – SITE ANGERS

2 MAI 2022

AAP Colloques ALM

Colloques ALM

- Liste des demandes de financement UA pour colloques 2022 présentée et validée en CR du 06 /12/2021
- Vote CR pour demandes de cofinancements ALM

Colloques ALM

Pôle de recherche	Unité de recherche	Responsable du colloque	intitulé du colloque	Demande UA (€)	Attribution UA (CR du 6/12/21)	Demande à ALM
LL SHS	Granem	Dominique SAGOT DUVAUROUX	Colloque terminal de l'ANR SCAENA,	1000	1000	2 000
LL SHS	LPPL	Catherine POTARD	Les agressions sexuelles chez les personnes âgées : Prévenir et intervenir	600	600	500
LL SHS	BEPSYLAB	Claudine COMBIER	Adolescents dans le monde face à la pandémie	500	500	200
LL SHS	Centre Jean Bodin	Sophie LAMBERT- WIBER	La compliance en droit fiscal : aspects français, européens et internationaux	1000	1000	500
LL SHS	CIRPaLL	Luce ALBERT	Colloque international Du Bellay « La meilleure défense, c'est l'attaque »	2500	1500	2 000
LL SHS	3L.AM	Nolwenn MINGANT	Cinéma/Interculturel/Transculturel: Explorations épistémologiques	600	600	600
LL SHS	CIRPaLL	Karima THOMAS Michelle RYAN	Nomadic Texts and Subjectivities: Metamorphic Itineraries in Angela Carter's Works	2000	1500	1 000
LL SHS	Granem	Aude DUCROQUET	9ème conférence de l'AFMAT (Association Française de Management du Tourisme)	1700	1500	500
LL SHS	CIRPaLL	Valentin FEUSSI Maëva TOUZEAU	« Solidaritude » et crise (sanitaire) -altérités,rappports aux français et expérience de francophonies	600	600	800
MathSTIC	LAREMA	Kilian RASCHEL	Branching and persistence	1500	1500	1 000
MathSTIC	LARIS	Laetitia PEREZ	61ème Congrès du Club EEA	1500	1500	1 970
MathSTIC	LARIS	Laetitia PEREZ	6ème Journées "Démonstrateurs en Automatique"	1500	1500	2 000
				15000	13300	13 070

POUR VOTE

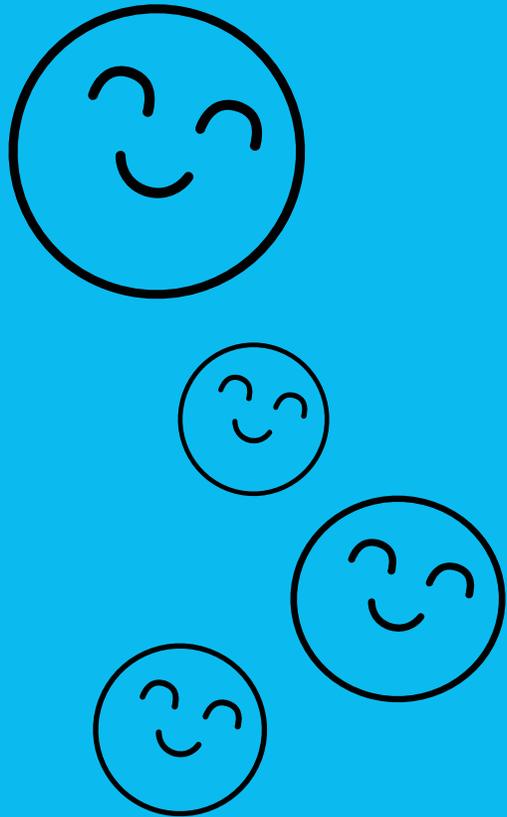
Vie des laboratoires

- AAP interne 2019 - Présentation du projet IBEC par Enareta KURTBEGU
[Lien vers la présentation](#)

Questions diverses

Calendrier 2022

Lundi 20 juin (14h30)



Merci !

Investors' Behaviour in Equity Crowdfunding

Porteur du projet
Enareta KURTBEGU*
enareta.kurtbegu@univ-angers.fr

* Université d'Angers, GRANEM.

Présentation du projet IBEC
Durée du projet : 04/2019-12/2022
(AAP Commission Recherche 2019)

31 Mai 2022

Ce projet de recherche (IBEC) a été soutenu financièrement par l'Université d'Angers, le laboratoire de recherche GRANEM et le contrat de recherche PANORisk.

L'équipe de recherche :

- Enareta KURTBEGU (Dr) – GRANEM, Université d'Angers (France)
- Jim CHEN (Pr) – Michigan State University (USA)
- Bernard COUPEZ (Dr) – CRED, Univ. Panthéon-Assas, Membre du Collège de l'AMF (France)
- Catherine DEFFAINS-CRAPSKY (Pr) – GRANEM, Université d'Angers (France)
- Alessandro GRASSO (Dr) – Università di Modena e Reggio Emilia (Italie)
- Othmar LEHNER (Pr) – Hanken School of Economics (Finlande)
- Bruno SEJOURNE (Pr) – GRANEM, Université d'Angers (France)

Caractéristiques de l'équipe :

- Une dimension internationale
- Une mise en commun des compétences

L'objectif est d'étudier les attitudes de différentes catégories d'investisseurs dans le cadre des nouveaux dispositifs de financement de start-ups que sont les plateformes d'ECF, en faisant appel aux récentes avancées en matière de finance comportementale.

Ce type de décision d'investissement se caractérise par une forte incertitude dans les phases dites d'early stage, les start-ups étant de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, mais à risque élevé. Bien que particulièrement complexe, le financement externe tôt dans leur cycle de vie est indispensable à leur développement.

L'objectif est d'étudier les attitudes de différentes catégories d'investisseurs dans le cadre des nouveaux dispositifs de financement de start-ups que sont les plateformes d'ECF, en faisant appel aux récentes avancées en matière de finance comportementale.

Ce type de décision d'investissement se caractérise par une forte incertitude dans les phases dites d'early stage, les start-ups étant de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, mais à risque élevé. Bien que particulièrement complexe, le financement externe tôt dans leur cycle de vie est indispensable à leur développement.

Mots clés : Equity Crowdfunding, incertitude, Equity Gap, Finance Comportementale, Start-up.

L'objectif est d'étudier les attitudes de différentes catégories d'investisseurs dans le cadre des nouveaux dispositifs de financement de start-ups que sont les plateformes d'ECF, en faisant appel aux récentes avancées en matière de finance comportementale.

Ce type de décision d'investissement se caractérise par une forte incertitude dans les phases dites d'early stage, les start-ups étant de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, mais à risque élevé. Bien que particulièrement complexe, le financement externe tôt dans leur cycle de vie est indispensable à leur développement.

Mots clés : Equity Crowdfunding, incertitude, Equity Gap, Finance Comportementale, Start-up.

Objectifs : Qui sont les investisseurs en contact avec les plateformes ECF dédiées au financement des start-up. Ont-ils des attitudes atypiques face au risque, à la perte et à l'ambiguïté ?

Quatre hypothèses concernant les attitudes des investisseurs en ECF face au risque sont testées.

- H1 Les investisseurs en ECF sont moins averses au risque que le reste de la population.
- H2 L'investissement dans l'ECF génère une meilleure performance du portefeuille global.
- H3 Les investisseurs en ECF ont une faible aversion à la perte.
- H4 Les investisseurs en ECF ont une faible aversion à l'ambiguïté.

- L'ensemble de données a été collecté via une enquête (03/2020-04/2021).
- L'enquête est composée de 4 blocs : profil socio-démographique, situation financière et patrimoniale, profil risque/perte/ambiguïté, aspects qualitatifs.
- 253 observations (60 individus en contact avec les ECF ; 37 investisseurs)
- Le modèle logit est utilisé pour tester les hypothèses.
- les variables dépendantes sont :
 - + l'existence/absence de contact avec au moins une plate-forme.
 - + le statut de l'investisseur vis-a-vis des projets ECF.
- Les régressions contrôlent les caractéristiques socio-démographiques et la richesse financière des individus.

- Les individus en contact avec les ECF, ont des profils distincts de la population enquêtée.
- Leurs investissements sont stratégiques : la plupart d'entre eux sont à la recherche d'opportunités d'investissements leur permettant d'accroître d'avantage la diversification (déjà importante) de leur portefeuille.
- Le revenu des investisseurs augmente leur probabilité d'investir dans des plateformes ECF, ce qui compense l'effet négatif de l'aversion aux pertes sur cette probabilité.
- Absence d'effet de l'aversion à l'ambiguïté.
- Donc, les investisseurs sur les plateformes ECF sont des investisseurs spécifiques ("sophistiqués") qui n'ont pas de comportements anormaux en termes d'aversion au risque, d'aversion aux pertes et d'aversion à l'ambiguïté.
- Les contacts avec les plateformes ECF sont plus probables pour les investisseurs avec un portefeuille très diversifié et ceux déjà détenteurs de participations directes.
- Un effet de génération est observé (nouvelle technologie). Les individus plus jeunes ont une probabilité plus élevée d'être des investisseurs potentiels et d'investir finalement dans les plateformes d'ECF.

- **Limites**

- biais lié aux spécificités de la plateforme de collaboration

- **Difficultés et défis**

- la collecte des données
- conditions sanitaires

- **Recherche future** (sous réserve d'accéder aux données)

- extension de l'étude au niveau européen
- mise en perspective des résultats avec d'autres types d'actifs :
 - La foule qui investit dans les projets d'énergies renouvelables financés sur les plateformes ECF à travers différentes catégories d'obligations, a-t-elle la même attitude face au risque ?

Stratégie de publication des articles issus du projet :

- C. Deffains-Crapsky, B. Sejourne et E. Kurtbegu, “Qui est l’investisseur en Equity Crowdfunding??”, Profession CGP, 2022

Stratégie de publication des articles issus du projet :

- C. Deffains-Crapsky, B. Sejourné et E. Kurtbegu, “[Qui est l'investisseur en Equity Crowdfunding??](#)”, Profession CGP, 2022
- A. Grasso, C. Deffains-Crapsky, B. Sejourné et E. Kurtbegu, “Investors’ behaviors in Equity Crowd Funding”, Working paper, 2022
 - Soumission a la conférence [Institute for Small Business and Entrepreneurship \(ISBE\)](#)

Stratégie de publication des articles issus du projet :

- C. Deffains-Crapsky, B. Sejourné et E. Kurtbegu, “[Qui est l'investisseur en Equity Crowdfunding??](#)”, Profession CGP, 2022
- A. Grasso, C. Deffains-Crapsky, B. Sejourné et E. Kurtbegu, “Investors’ behaviors in Equity Crowd Funding”, Working paper, 2022
 - Soumission a la conférence [Institute for Small Business and Entrepreneurship \(ISBE\)](#)
 - Soumission prévue dans la revue [Small Business Economics \(SBE\)](#) (CNRS 2, HCERES A).
 - Partage du papier avec les participants du workshop et en particulier avec Financement Participatif France et l'association de financement participatif allemand au vu de leur intérêt particulier.
 - Dépôt du papier dans une archive ouverte (HAL UA) prévu a faire prochainement.

Stratégie de publication des articles issus du projet :

- C. Deffains-Crapsky, B. Sejourné et E. Kurtbegu, “[Qui est l'investisseur en Equity Crowdfunding??](#)”, Profession CGP, 2022
- A. Grasso, C. Deffains-Crapsky, B. Sejourné et E. Kurtbegu, “Investors’ behaviors in Equity Crowd Funding”, Working paper, 2022
 - Soumission a la conférence [Institute for Small Business and Entrepreneurship \(ISBE\)](#)
 - Soumission prévue dans la revue [Small Business Economics \(SBE\)](#) (CNRS 2, HCERES A).
 - Partage du papier avec les participants du workshop et en particulier avec Financement Participatif France et l'association de financement participatif allemand au vu de leur intérêt particulier.
 - Dépôt du papier dans une archive ouverte (HAL UA) prévu a faire prochainement.

Participations en conférences :

- B. Séjourné, *Risk Aversion, Loss Aversion, Ambiguity Aversion ... What about equity crowd-funders ?*, conference FRAP, Helsinki 2019.
- C. Deffains-Crapsky, *Business Angel ability to accurately identify investment Opportunities : The role of Mindfulness*, conference FRAP, Helsinki 2019.
- E. Kurtbegu, “Investors’ Behavior in Equity Crowdfunding”, IBEC Workshop, Angers 2021.

Stratégie de publication des articles issus du projet :

- C. Deffains-Crapsky, B. Sejourné et E. Kurtbegu, “Qui est l’investisseur en Equity Crowdfunding??”, Profession CGP, 2022
- A. Grasso, C. Deffains-Crapsky, B. Sejourné et E. Kurtbegu, “Investors’ behaviors in Equity Crowd Funding”, Working paper, 2022
 - Soumission a la conférence [Institute for Small Business and Entrepreneurship \(ISBE\)](#)
 - Soumission prévue dans la revue [Small Business Economics \(SBE\)](#) (CNRS 2, HCERES A).
 - Partage du papier avec les participants du workshop et en particulier avec Financement Participatif France et l’association de financement participatif allemand au vu de leur intérêt particulier.
 - Dépôt du papier dans une archive ouverte (HAL UA) prévu a faire prochainement.

Participations en conférences :

- B. Séjourné, *Risk Aversion, Loss Aversion, Ambiguity Aversion ... What about equity crowd-funders ?*, conference FRAP, Helsinki 2019.
- C. Deffains-Crapsky, *Business Angel ability to accurately identify investment Opportunities : The role of Mindfulness*, conference FRAP, Helsinki 2019.
- E. Kurtbegu, “Investors’ Behavior in Equity Crowdfunding”, IBEC Workshop, Angers 2021.

Attention : Un impact significatif de la situation sanitaire sur la participation en conférences.

- Offre de stage de trois mois (étudiante M1 IEE ; Awa Sangare)
Mémoire : Analyse des attitudes face au risque des investisseurs présent sur les plateformes de equity crowdfunding
- Séjour de recherche (partiellement financé par IBEC)
 - Dr. Thereisa Harrer (Middelsex University ; CEEDR)
 - Doctorante de Pr. Othmar Lehner et Pr. Fergus Lyon
- Rencontre avec les plateformes ECF nationales
 - rencontre avec ANAXAGO
 - contact virtuel avec les autres plateformes
 - collaboration établie avec [Incit'Financement](#)
- Organisation du Colloque international IBEC
 - 19/10/2022, en présence à l'Université d'Angers
 - *Comité scientifique* : Catherine Deffains-Crapsky, Bruno Sejourné et Enareta Kurtbegu
 - Programme de la journée :
 - Régulation du ECF
 - Décisions d'investissement en ECF
 - Succès des campagnes ECF
 - Résultats du projet IBEC
 - *Round table* : Les défis de l'Equity Crowdfunding
- Collaborations établies :
 - [Incit'Financement](#)
 - [Financement Participatif France](#) (FPF)
 - Dr. Thereisa Harrer (Middlessex University, CEEDR)
 - Dr. Karsten Wenzlaff (Association Allemande de Financement Participatif)
 - Dr. Kazem Mochkabadi (Universität Wuppertal, Allemagne)

SUBVENTION ATTRIBUEE : MONTANT HT 13 500,00 euros

Récapitulatifs des dépenses	
Fonctionnement	11 655,82 €
Equipement	1 180,30 €
TOTAL DES DEPENSES	12 836,12 €

Attention : Un impact significatif de la situation sanitaire sur les dépenses budgétaire du projet.